

Département du Puy de Dôme

**MAIRIE  
de  
SAINT-ROMAIN  
63660**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2023

### LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 31 janvier à 20 heures, le conseil municipal de la commune dûment convoqué le 05 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Bernard BATISSON, Maire.

**Date de convocation du conseil municipal :** le 05 janvier 2023

**Nombre de membres en service :** 10

**Nombre de membres présents :** 9

**Présents :** Bernard BATISSON, Marie-Thérèse MARTIN, Alain CHARLET, Michel SIMAND, Andrée SARAGOSA, Claude ARTAUD, Cathy RAGE, Jean-Gabriel BOSTVIRONNOIS, Julien FOUGEROUSE.

**Absents excusés :** Delphine RAGE.

**Absents :** /

**Procurations :** /

Céline AYROULET, secrétaire de mairie, est désignée secrétaire de séance.

Au cours de cette séance les délibérations suivantes ont été prises :

- Délibération n°2023-1, approbation des aménagements de forêts des communale et sectionales de la commune de Saint-Romain.
- Délibération n° 2023-2, approbation des aménagements de la forêt sectionale de La Combe et autres.
- Délibération n°2023-3, hausse des loyers gérés par l'Ophis.
- Délibération n° 2023-4, demande de subvention FIC, travaux de voirie 2023.
- Délibération n°2023-5, demande de subvention DETR, travaux de voirie 2023.
- Délibération n°2023-6, éclairage public : remplacement des horloges astronomiques avec Territoire d'énergie 63.
- Délibération n° 2023-7, participation aux frais de fonctionnement de l'école de Saint-Anthème pour l'année 2020-2021.
- Délibération n° 2023-8, intégration des parcelles AD138 et AD 139 dans la section de Sapt-Bessette.

Le Maire  
Bernard BATISSON



La secrétaire de séance  
Céline Ayroulet